

Charte d'implication des participants dans *diese*

les objectifs

- définir des principes clairs d'engagement
- optimiser l'implication des acteurs
- s'investir collectivement dans une démarche novatrice

les thèmes

- l'implication des bénéficiaires dans l'action
- l'implication des formateurs et des formatrices
- l'égalité des chances
- la responsabilisation des acteurs de terrain
- l'Europe
- les techniques d'information et de communication

les signataires de la charte



mission locale
clermont
communauté



diese.net

diese, cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme Equal, souhaite favoriser un investissement durable des acteurs de terrain dans les activités constitutives du projet.

equal

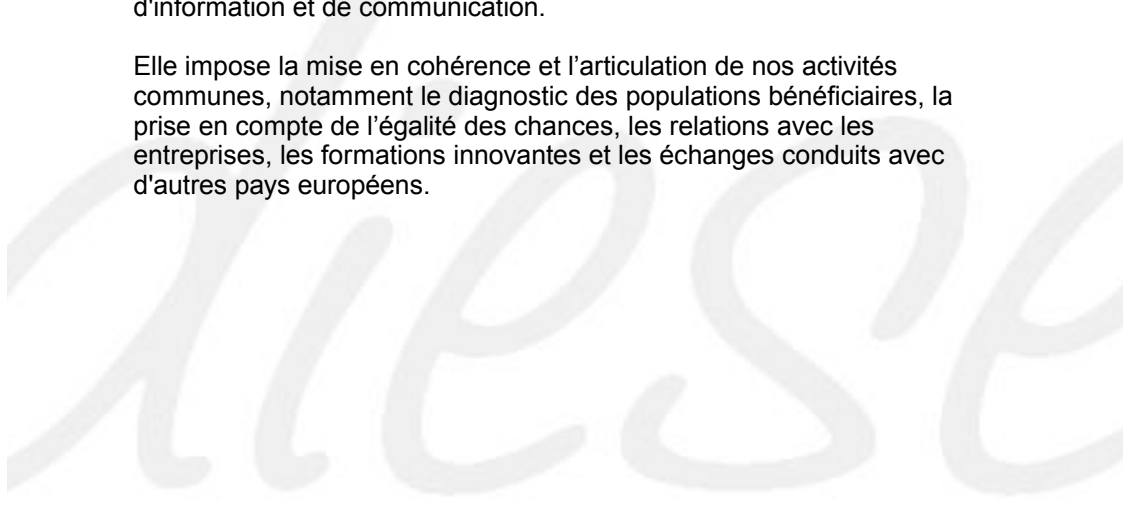


Fonds social
européen

une démarche globale

L'adhésion à une charte rédigée collectivement et garante de notre implication dans *diese* présuppose de notre volonté d'adopter une démarche globale en matière d'insertion, en utilisant les technologies d'information et de communication.

Elle impose la mise en cohérence et l'articulation de nos activités communes, notamment le diagnostic des populations bénéficiaires, la prise en compte de l'égalité des chances, les relations avec les entreprises, les formations innovantes et les échanges conduits avec d'autres pays européens.



nous, participant à *diese*, considérons que la conception et la conduite d'actions dans un cadre partenarial et européen doivent

1

Favoriser de la manière la plus large possible l'implication des bénéficiaires directs et indirects, en les informant du contexte et des objectifs, et en leur donnant les moyens de :

- se déterminer,
- s'exprimer,
- s'approprier les processus du changement.

2

Améliorer les pratiques individuelles et collectives par la participation active aux échanges d'expériences, par la formation continue et en s'inspirant des performances des échanges transnationaux.

3

Favoriser le respect mutuel grâce à une écoute attentive et une prise en compte des différences. Cela implique notamment de respecter des engagements collectifs (participation aux réunions prévues, remise des contributions dans les délais).

nous, organismes partenaires de *diese*, nous engageons

1

- à nous doter de matériels relevant des nouvelles technologies
- à en assurer le bon fonctionnement et l'actualisation
- à désigner une personne référente pour les TIC
- à former nos intervenants à l'utilisation des technologies d'information et de communication (TIC) pour faciliter leur participation aux activités collectives
- à sensibiliser et à former les bénéficiaires finaux pour une utilisation positive des TIC

2

- à mettre en œuvre le principe d'égalité des chances entre les femmes et les hommes
- à désigner une personne référente pour l'égalité des chances
- à favoriser la mixité des équipes
- à agir sur les représentations professionnelles des bénéficiaires directs et des acteurs de l'insertion.

3

Par ailleurs nous sommes conscients de participer à la construction d'une Europe sociale. Nous sommes responsables des fonds que nous utilisons, des délais de réalisation des plans d'action et des moyens mis en œuvre pour l'insertion des publics les plus en difficulté.